

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 224 – Loi concernant la Ville de Rouyn-Noranda

(Texte adopté avec amendements)

Procès-verbal de la séance du 9 juin 2010

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
N° 1458-20100610

---

QUÉBEC

Séance du mercredi 9 juin 2010

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 224 – Loi concernant la Ville de Rouyn-Noranda (Ordre de l'Assemblée le 11 mai 2010)

Membres présents :

- M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président
  
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), député présentant le projet de loi
- M. Carrière (Chapleau)
- M<sup>me</sup> Charbonneau (Milles-Îles) en remplacement de M. Pigeon (Charlesbourg)
- M<sup>me</sup> Courchesne (Fabre), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- M<sup>me</sup> Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Mamelonet (Gaspé)
- M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, en remplacement de M. Pagé (Labelle)
- M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)
- M. Tremblay (Masson) en remplacement de M<sup>me</sup> Malavoy (Taillon)

Témoin :

Ville de Rouyn-Noranda :

- M. Mario Provencher, maire de la Ville de Rouyn-Noranda
- M. Denis Charron, directeur général de la Ville de Rouyn-Noranda

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 11, M. Morin (Montmagny-L'Islet) déclare la séance ouverte.

### **ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que l'exposé de l'intéressée sera d'une durée de 10 minutes.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M<sup>me</sup> Courchesne (Fabre) et M. Villeneuve (Berthier) font des remarques préliminaires.

### AUDITION

#### Ville de Rouyn-Noranda

À 16 h 20, la Commission entend l'exposé de la Ville de Rouyn-Noranda.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'intéressée.

M. le président dépose le document coté CAT-075 (annexe III).

### ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) propose l'amendement coté Am 1 (annexe II).

L'amendement est adopté.

L'article 1, amendé, est adopté.

Article 1.1 : M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) propose l'amendement coté Am 2 (annexe II).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 1.1 est donc adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Sur motion de M. Morin (Montmagny-L'Islet), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

### REMARQUES FINALES

M. Villeneuve (Berthier), M<sup>me</sup> Courchesne (Fabre) et M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) font des remarques finales.

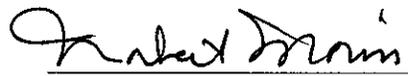
À 16 h 47, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants afin d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Louise Cameron



Norbert Morin

LC/mg

Québec, le 9 juin 2010

**ANNEXE I**

**Ordre du jour**



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

- n° 220, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé  
n° 225, Loi concernant les MRC d'Avignon, de Bonaventure, de La Côte-de-Gaspé,  
de La Haute-Gaspésie, du Rocher-Percé et la municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
n°224, Loi concernant la Ville de Rouyn-Noranda  
n° 226, Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval

Le mercredi 9 juin 2010

De 11 à 13 heures et de 15 à 18 heures

**Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine**

**ORDRE DU JOUR**

- 1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 220, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé

Proposeur : M. Georges Mamelonet, député de Gaspé

Réquérante : MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU ROCHER-PERCÉ

M<sup>me</sup> Louise Langlois, maire de la Ville de Chandler

M. Bruno Cloutier, maire de la Ville de Percé

M. Bernard Stevens, maire de la Ville de Grande-Rivière

M. Mario Grenier, directeur général de la MRC du Rocher-Percé

M<sup>e</sup> William Assels

Intervenant : VILLE DE CHANDLER

M. Michel Saint-Pierre, conseiller

- 2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 225, Loi concernant les MRC d'Avignon, de Bonaventure, de La Côte-de-Gaspé, de La Haute-Gaspésie, du Rocher-Percé et la municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Proposeur : M. Georges Mamelonet, député de Gaspé

Réquérantes : MRC D'AVIGNON, DE BONAVENTURE, DE LA CÔTE-DE-GASPÉ, DE LA HAUTE-GASPÉSIE, DU ROCHER-PERCÉ ET LA MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

M. Bertrand Berger, préfet de la MRC d'Avignon

M. Didier Dufour, agent de concertation et de développement, Conférence régionale des élus Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

M<sup>e</sup> Michel Poirier

- 3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 224, Loi concernant la Ville de Rouyn-Noranda

Proposeur : M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue

Réquérante : VILLE DE ROUYN-NORANDA

M. Mario Provencher, maire de la Ville de Rouyn-Noranda

M. Denis Charron, directeur général de la Ville de Rouyn-Noranda

M<sup>e</sup> Daniel Samson

- 4) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 226, Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval

Proposeur : M<sup>me</sup> Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles

Réquérante : VILLE DE LAVAL

M. Gilles Vaillancourt, maire de la Ville de Laval

M<sup>e</sup> Robert Cadieux

### *AJOURNEMENT*

LC/mg

Québec, le 7 juin 2010

## **ANNEXE II**

### **Amendements adoptés**

PROJET DE LOI N° 224

Ann 1  
art. 1

LOI CONCERNANT LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AMENDEMENT

ARTICLE 1

Remplacer, dans le deuxième alinéa, « 2 500 000 \$ » par « 3 000 000 \$ ».

adopté  
AC

PROJET DE LOI N° 224

Am2  
Art. 1.1

LOI CONCERNANT LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AMENDEMENT

ARTICLE 1.1

Insérer, après l'article 1, l'article suivant :

« 1.1 La ville peut confier au Centre local de développement de la MRC de Rouyn-Noranda inc. le mandat d'acquérir les immeubles appartenant à la ville et à la Société immobilière du Québec situés le long du chemin Senator en vue d'une aliénation aux fins de la réalisation du projet de redéveloppement de ce secteur. »

adopté  
D

**ANNEXE III**

**Document déposé**

Liste des documents déposés

Ville de Rouyn-Noranda. [Résolution des membres du conseil de la Ville de Rouyn-Noranda, n° 2010-490]. 8 juin 2010. 2 p. Déposé le mercredi 9 juin 2010.

CAT-075